

Retrouvez également ce FAX ainsi que toutes nos archives sur notre site [www.agefi.lu](http://www.agefi.lu)



## **OPINION : L'Allemagne, l'Union européenne et le pilier européen de l'OTAN en attente de leader...**

*Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL*

Le 19 novembre 2017, le président des libéraux allemands (FDP), Christian Lindner, a jugé qu'il était «préférable de ne pas gouverner que de mal gouverner», alors que l'échec de la république de Weimar, il y a 85 ans, a démontré l'inverse. Les négociations avec l'Union chrétienne-démocrate (CDU/CSU) et les Verts pour constituer un gouvernement fédéral allemand ainsi rompues, trois scénarios sont envisageables : prolonger la grande coalition CDU/CSU - socialistes (SPD), un gouvernement minoritaire et de nouvelles élections.

Celles-ci, le président fédéral, Frank-Walter Steinmeier a déclaré le 19 novembre vouloir les éviter, en s'appuyant sur la Loi fondamentale. Elle prévoit, après des élections législatives, l'élection d'un chancelier, à la majorité absolue du Bundestag, sur proposition du président fédéral. Si la personne proposée n'obtient pas la majorité, le Bundestag a deux semaines pour se mettre d'accord sur un chancelier, toujours à la majorité absolue. Après, un chancelier peut être élu à la majorité relative et nommé par le président fédéral, mais celui-ci peut également dissoudre le *Bundestag*, ce qui impose de nouvelles élections, dans les 60 jours.

De nouvelles élections changeraient-elles de manière significative la situation au Bundestag, et dans le sens d'une majorité cohérente ? En attendant, le moteur franco-allemand de l'UE et du pilier européen de l'OTAN est en panne. Or, l'Alliance semble avoir besoin d'une réforme. Son commandant en chef pour l'Europe (SACEUR) dit ignorer si sa force de réaction rapide (la NATO Response Force ou NRF) serait en mesure de réagir rapidement et durablement. Le «Rapport d'étape sur la dissuasion renforcée et la position de défense de l'Alliance», divulgué par *Der Spiegel* le 20 octobre 2017, montre que la supériorité numérique de l'OTAN ne lui permettrait pas mieux de résister à une attaque russe aujourd'hui que l'armée française de mai 1940 ne le fut face à la Wehrmacht. Les Français disposaient alors de plus de soldats, de plus de pièces d'artillerie, de chars et d'avions que les Allemands, mais pas de l'efficace *Blitzkrieg*.

Les Européens de l'Est se sentent menacés d'une nouvelle occupation russe, constatant que la Russie a plusieurs fois enfreint le droit international et violé des frontières. Ils demandent à leurs alliés d'être rassurés. C'est pourquoi la Pologne et les États baltes bénéficient de la présence de quelques groupes de combat forts chacun d'un bon millier de soldats. Ils font face à 150.000 soldats russes, un effectif heureusement insuffisant pour occuper l'Europe. Mais la tentation d'une aventure pourrait croître, tant nos faiblesses sont patentes.

Cet été, un escadron de chars américains a dû attendre près de deux heures à la frontière entre la Roumanie et la Bulgarie pour que ses passeports soient validés. L'Europe n'a pas encore fait passer sur toutes les voies ferrées de l'Est l'écartement des rails du standard russe au standard occidental. L'OTAN ne dispose plus d'un nombre suffisant de wagons, de routes et de ponts pour l'exigeant transport de renforts américains : les chars de combat Abrams pèsent 70 tonnes, bien plus que les poids lourds civils.

Malheureusement, après 70 années d'efforts insuffisants, l'OTAN n'a pas encore standardisé les équipements, les formalités administratives et les chaînes logistiques. Elle prône la création de deux commandements,(1) l'un chargé des problèmes de mobilité et de logistique pour accroître la capacité de réaction, l'autre assurant la sécurité, la communication et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement entre l'Europe et les USA, pour contrer l'activité maritime russe, ainsi que l'intégration des capacités de cybersécurité au sein de l'Alliance.

À la demande des ministres de la défense de l'Alliance, réunis les 8 et 9 novembre 2017, dès le 10 novembre, la commissaire européenne aux Transports,(2) Violeta Bulc, adoptait une communication sur la mobilité militaire, pour améliorer la capacité à acheminer rapidement des renforts américains. Elle annonce un plan d'action pour mars 2018, qu'élabore le groupe de travail de l'Agence européenne de défense (AED) sur la mobilité militaire.

L'objectif est de lever les barrières physiques, mais aussi juridiques et réglementaires, comme les directives sur les douanes et le transport des marchandises dangereuses, qui entravent la mobilité des forces armées, engendrent des inefficacités dans les dépenses publiques, des retards dans les mouvements des troupes, des perturbations dans les manœuvres et exercices, et surtout une plus grande vulnérabilité en cas d'attaque.

La Commission européenne disposait, de 2014 à 2020, pour améliorer l'interconnexion des réseaux de transport, de 24 milliards € (mais 96% sont déjà engagés) et de fonds structurels de 70 milliards € pour la même période,(3) qui permettent de cofinancer avec les États membres des projets d'infrastructure à finalité civile et militaire.

Le 13 novembre 2017, les ministres européens de la Défense ont annoncé des avancées de la politique de sécurité et de défense commune (la PSDC), notamment la notification de la Coopération structurée permanente (CSP) par 23 États membres, la création du Fonds européen de défense par la Commission européenne, le lancement de la Revue annuelle coordonnée de défense (CARD) par l'AED, l'amélioration du financement des opérations et missions militaires (Athena), de la construction de capacités de sécurité et de défense dans les pays tiers (*capacity building in support of security and development* ou CBSD), des Battle Groups et de la cyberdéfense.(4) Mais ce succès politique et cet effort de communication ne produiront pas de nouvelles capacités militaires avant longtemps.

Les projets regroupés dans le cadre de la CSP(5) sont : (1) un commandement médical européen (Allemagne), (2) une radio logicielle (France), (3) un hub logistique européen (Allemagne), (4) un réseau de structures logistiques à la périphérie de l'Union (Chypre), (5) la simplification et la standardisation des

procédures de transport militaire transfrontalières (Pays-Bas), (6) la création d'un Centre d'excellence pour les missions d'entraînement EUTM(6) (Allemagne), (7) la création d'un Centre européen de certification de l'entraînement pour les armées européennes, (8) le soutien aux opérations (France), (9) la constitution d'un module militaire déployable pour l'assistance en cas de catastrophe (Italie), (10) la lutte contre les mines marines (Belgique), (11) un système autonome de surveillance des ports (Italie), (12) la mise à jour du système de surveillance maritime (Grèce), (13) une plateforme de partage d'informations sur la réponse aux attaques et menaces cybernétiques (Grèce), (14) la réaction rapide aux cyberattaques (Lituanie), (15) la standardisation des procédures de commandement et de contrôle des opérations de la PSDC (Espagne), (16) la prochaine génération de véhicules blindés (Italie) (17) le soutien indirect au tir (Slovaquie), (18) la constitution d'un noyau de force européenne rapidement déployable en réponse aux crises (Allemagne).

Tout cela est-il de nature à dissuader un potentiel agresseur ? À donner à l'Europe une capacité militaire opérationnelle de gestion des crises dans son voisinage, pour lesquelles les Américains ne veulent pas intervenir ? La CSP n'est qu'un processus, permettant de constituer à long terme une capacité opérationnelle, à condition que les 23 États membres restent unanimes.

Afin de construire cette capacité militaire, il faudrait agir sur tous les leviers, de la planification de défense aux programmes d'armements, en passant par leur financement et le développement des ressources humaines jusqu'à la mise en condition opérationnelle. Constatons que malgré les efforts de l'OTAN et de l'AED, leurs États membres ont souvent fait cavalier seul ou opté pour un partenariat restreint pour se rééquiper. Résultat : Le marché UE des équipements de défense est très fragmenté : l'Agence européenne de défense (AED) compte 154 types de systèmes d'armes en Europe ; ceux-ci ne sont que 27 aux États-Unis. Lors de l'opération Harmattan en Libye : 75 % des ravitaillements en l'air d'avions européens ont été réalisés par les Américains, car l'Europe n'avait que 42 avions ravitailleurs, de dix types différents, et les États-Unis 650, de quatre modèles seulement. En 2016, les États membres de l'UE possédaient 20 modèles d'avions de chasse (contre 6 aux États-Unis), 29 classes de frégates (4 aux États-Unis) et 20 sortes de véhicules blindés (2 aux États-Unis).

La France rêve d'autonomie stratégique sans en avoir les moyens économiques. Les Allemands se préoccupent surtout de leur industrie de défense. Ils ont donc obtenu une CSP très inclusive, un marché le plus grand possible, éludant la notion d'avant-garde chère au président Chirac.

Pendant que l'Europe se perd en querelles byzantines, en 10 ans, Poutine a su remuscler l'Armée rouge : à la peine pour vaincre la Géorgie, en 2008, elle a impressionné les observateurs lors des manœuvres Zapad de septembre 2017.

Nos dirigeants se contentent de communiquer qu'ils font progresser l'Europe de la défense, alors qu'ils ne décident rien de concret, ce ne sont que des mots. La CSP, nouvel avatar de la méthode intergouvernementale ne peut qu'échouer à produire une défense européenne : on ne peut construire une défense commune sans un État fédéral, seul capable de définir l'outil de défense dont l'UE a besoin pour faire face aux menaces et stabiliser son voisinage.

L'incertitude politique en Allemagne, les faibles progrès des négociations sur le Brexit rehaussent les inquiétudes suscitées par notre environnement géopolitique, et donc renforcent les chances qu'advienne une défense européenne, mais en freinent à court terme le développement. Les électeurs pourront de plus en plus facilement faire valoir leur opinion, jusqu'aux élections de 2019, et obtenir les États-Unis d'Europe et la défense européenne !

La doctrine Harmel proposée en 1966 a été approuvée par le Conseil atlantique en décembre 1967, il y a 50 ans. Elle préconisait une défense solide, promue par les Américains, à une détente sur le plan diplomatique, comme le préconisait Charles de Gaulle.

*1) Elle comptait 33 commandements et 23.000 fonctions dans les années 1980, respectivement 7 et 6.800 en 2017.*

*2) Ses attributions portent sur les réseaux de transport transeuropéen, les connexions entre les modes de transport différents, les normes de sécurité du transport, les nouvelles règles du chemin de fer et le ciel européen unique.*

*3) Les besoins en infrastructures de réseaux sont chiffrés, de 2021 à 2030, à 750 milliards €, sans volet militaire.*

*4) Jean-Pierre Stroobants, " Le doute de l'OTAN face à Moscou " in Le Monde, 1-12-13/11/2017, p. 7.*

*5) Les Etats membres s'engagent seulement à participer à au moins un projet de coopération.*

*6) European Union Training Mission*